



LE DEVOIR

Autobus et métro à plein régime

La grève terminée, aucune autre ne doit plus perturber ce «service essentiel», dit la STM

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

La grève dans les transports en commun est finalement terminée, et les usagers, dont plusieurs étaient excédés par le conflit de travail, ont droit à un service normal depuis hier après-midi. Les 2050 employés d'entretien de la Société de transport de Mont-

réal (STM), réunis en assemblée générale hier matin, ont en effet accepté à 91 % la proposition d'entente de la conciliatrice dans le dossier, Suzanne Therrien.

Le président du conseil d'administration de la STM, Claude Dauphin, a déclaré hier en conférence de presse que la Société «analysait sérieusement» différentes possibilités pour dédommager les usagers qui ont souffert de la grève. Les personnes qui s'étaient pro-

curé une carte hebdomadaire pour la semaine dernière sont toutefois assurées d'être remboursées.

Les gens qui ont en leur possession une carte mensuelle pour le mois de novembre vont bénéficier d'un dédommagement financier ou d'une réduction pour le mois de décembre. M. Dauphin doit rendre sa décision à ce sujet cette semaine.

M. Dauphin compte toutefois s'adresser dès au-

jourd'hui au gouvernement Charest pour demander que les transports en commun soient maintenant considérés comme un service essentiel et ainsi éviter qu'une nouvelle grève ne paralyse le service en dehors des heures de pointe. «Pour nous, les transports en commun constituent un service essentiel.

VOIR PAGE A 8: AUTOBUS

PERSPECTIVES

Que faire pour l'OSM et les deux conservatoires?

L'aura, l'aura pas? L'aura pas... Pas en l'état en tout cas. Tout porte à croire que le Complexe culturel et administratif ne verra pas le jour. Le projet, exsangue, visait à regrouper, sous un même cube de verre, la Maison de l'OSM, la permanence des conservatoires de musique et de théâtre et des centaines de bureaux de fonctionnaires.

Le chantier n'a pas été ouvert cet été, comme prévu. La Société immobilière du Québec n'a jamais retouché aux plans ni redéfini le programme, dans la perspective d'un hypothétique partenariat du privé et du public. La ministre de la Culture répète ses vœux pieux, mais les finances étatiques comme le nouveau dogme libéral condamnent, de facto, le projet pharaonique de l'ancien gouvernement Landry dépassant le quart de milliard de dollars.

De toute manière, l'immense bloc trifonctionnel proposé par De Architecten Cie, la firme hollandaise victorieuse du concours international, est loin de faire l'unanimité. Des urbanistes et des architectes réputés demandent, depuis le dévoilement de la maquette, qu'on ne la réalise pas. Pour eux, un cube de verre, même échanuré, demeure un cube, et l'idée seule de faire reposer la structure sur des pilotis jette l'effroi dans une ville nordique.

Les voisins en rajoutent. La Place des Arts craint de s'assécher complètement à l'ombre de ce géant kidnappé par l'OSM, fidèle locataire depuis quatre décennies. Les péquistes voulaient d'ailleurs coupler le projet de 281 millions avec la transformation d'une partie des espaces désertés en Maison de la danse. Si le complexe vacille dangereusement, cet autre projet immobilier culturel, lui, semble déjà tombé dans la tombe.

Alors que faire? Québec a jusqu'au 26 juin 2004 pour annuler le concours, moyennant un petit dédommagement de 100 000 \$ au vainqueur. Ce ne serait que le deuxième mouvement d'une triste symphonie, puisque les libéraux ont déjà refusé un premier projet de salle de l'OSM du PQ, il y a vingt ans.

L'État peut aussi demander aux Hollandais de retourner à leur planche à dessin. De Architecten Cie a l'habitude des changements de balises. Son cube peut d'autant plus facilement diminuer de volume que 40 % des 2000 fonctionnaires gouvernementaux que les péquistes voulaient regrouper au centre-ville auraient occupé les immeubles recyclés du quadrilatère.

Le public peut aussi trouver son partenaire privé et aller de l'avant avec un nouveau projet. Certains promoteurs, hôteliers ou commerçants seraient intéressés par l'emplacement stratégique, au centre-ville. La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, ne voit pas d'hérésie à ce que les conservatoires de musique et d'art dramatique, et même la salle de l'OSM, se trouvent dans un bâtiment commercial.

VOIR PAGE A 8: OSM

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 4
Convergence	B 7	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	B 5	Religions	B 6
Économie	B 1	Sports	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



Paul Doucet (pour son interprétation de Jean Duceppe) et Céline Bonnier (pour son rôle de Mélanie Jobin dans *Tag*) ont reçu hier soir les Prix Gémeaux du meilleur comédien et de la meilleure comédienne dans une série dramatique.

Le gala des Prix Gémeaux

Bunker, Rumeurs et Fortier récoltent

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'édition 2003 des Prix Gémeaux était celle de la réconciliation, après le boycottage l'année dernière de plusieurs diffuseurs et producteurs. Les deux soirées de remises de prix de samedi et d'hier ont donc voulu satisfaire tout le monde: *Fortier* remporte le prix de la meilleure série dramatique, *Le monde de Charlotte* celui du meilleur téléroman, *Rumeurs* celui de la meilleure comédie et son couple vedette James Hyndman/Lynda Johnson les deux meilleurs comédiens de téléromans.

L'interprétation de Jean Duceppe par Paul Doucet lui vaut le titre de meilleur comédien dans une série dramatique alors que Céline Bonnier reçoit, pour *Tag*, celui de la meilleure comédienne dans une série dramatique.

Bunker le cirque, qui avait récolté le plus grand nombre de nominations, termine le week-end avec le plus grand nombre de prix, soit sept, dont le prix du meilleur réalisateur à Pierre Houle.

VOIR PAGE A 8: GÉMEAUX

L'ENTREVUE

Entre la terreur et l'empire

Les Français l'avaient prédit: notre monde est plus dangereux qu'il y a un an, constate le philosophe Pierre Hassner

Le philosophe politique Pierre Hassner, ancien élève de Raymond Aron, cherche à rester nuancé, dans ces temps troublés, et craint que la situation mondiale actuelle très tendue ne dégénère en un «grand conflit apocalyptique».

ANTOINE ROBITAILLE

«Les faits donnent aujourd'hui raison aux Français.» À propos de la guerre en Irak, on ne s'attendait pas à ce constat de la part de Pierre Hassner, philosophe et géopolitiste français bien connu. En tout cas, ses étiquettes et ses engagements passés ne permettaient pas de prévoir une telle interprétation.

Étiquette? Ancien élève et assistant de Raymond Aron. Autrement

dit, anticommuniste farouche pendant la guerre froide. Les «arotiens», qui animent l'excellente revue *Commentaire*, fondée par l'auteur de *L'Opium des intellectuels*, sont reconnus comme des «atlantistes». Sans être pro-américains, ils ne considèrent assurément pas les États-Unis comme l'Empire du mal dépeint de mois en mois dans *Le Monde diplomatique*, par exemple.

Les engagements de Hassner: il a notamment soutenu l'intervention américaine au Kosovo, en 1999, avec un groupe d'amis intellectuels, lesquels se trouvent au-



L. MONIER, DIMEDIA

Pierre Hassner

jourd'hui complètement divisés. Parmi eux, le «médecin sans frontières» et ex-ministre Bernard Kouchner, le philosophe André Glucksmann et l'écrivain Pascal Bruckner. Ces derniers ont cru que les arguments pour le Kosovo

pouvaient être transposés au cas irakien et ont donc soutenu l'invasion anglo-américaine de l'Irak au nom du «droit d'ingérence» et du projet «d'abattre une dictature».

VOIR PAGE A 8: HASSNER

Les plus meilleures caricatures

de GARNOTTE

en 2003



À travers 120 pages et plus de 150 caricatures politiques, revivez l'actualité de 2003 au Québec et dans le monde. Des dessins éditoriaux surprenants, biaisés, exagérés, tordus, injustes, vengeurs, indignés... mais toujours assaisonnés d'une pointe d'humour!

Les plus meilleures caricatures de Garnotte en 2003
Éditions du Concassé 120 pages - illustrées 17,95 \$

Distribution: Fides

LE DEVOIR

IDÉES

Retour au Nigger Rock

ROLAND VIAU

Département d'anthropologie
Université de Montréal

Dans son édition du vendredi 14 novembre 2003, *Le Devoir* faisait paraître dans sa tribune «Libre Opinion» un texte intitulé «L'histoire de Nigger Rock reste à écrire». Ce texte, signé Charles Benoit, constituait l'extrait d'une longue lettre polémique diffusée au moyen d'Internet. Son contenu contestait l'ensemble des faits historiques entourant le site de Nigger Rock, à Saint-Armand, que j'ai tenté de reconstituer dans l'ouvrage *Ceux de Nigger Rock*, publié récemment chez Libre Expression. J'estime que cette lettre tente de saper ma crédibilité de chercheur en affirmant que j'ai tronqué la réalité historique. C'est pourquoi je prends le temps ici de répondre à ses propos.

Charles Benoit écrit et je cite: «Sans documents à l'appui, l'anthropologue tente en vain de confirmer l'existence d'un cimetière d'esclaves noirs dans la municipalité de Saint-Armand, près du rocher appelé Nigger Rock.» Cette affirmation pose en quelque sorte le problème du bon usage des sources en histoire. Sur ce point, je répondrai qu'aujourd'hui l'histoire ne se fait plus essentiellement avec des textes, n'en déplaise aux historiens du document écrit. Un document historique est conçu d'abord comme tout apport ou source d'information susceptible de nous permettre de parvenir éventuellement à une compréhension sans cesse plus complète des processus d'évolution des sociétés humaines.

Vus sous cet angle, tous les instruments utilisés par des individus ou par des groupes pour transmettre des réalités matérielles et des valeurs spirituelles s'avèrent des données pertinentes pour féconder la connaissance historique d'une société particulière. En clair, tout ce qui nous entoure [...] est devenu une source potentielle de

l'histoire (y compris des ossements humains exhumés accidentellement).

Mis à part les documents écrits (archivistiques ou imprimés), la recherche historique peut donc tirer profit également des documents oraux, c'est-à-dire de tout ce qui est transmis par la bouche et la mémoire. [...] Somme toute, il existe plusieurs genres de traditions orales (récit, généalogie, conte, poème et rituel) couvrant des surfaces sociales variées [...]. Celle qui relate l'existence d'un lieu de sépulture sur votre propriété, M. Benoit, est une tradition orale véhiculée au sein de la communauté anglophone du Piémont-des-Appalaches. Elle est l'aboutissement d'une histoire longue d'au moins cinq générations. Elle est vieille d'au moins 150 ans. Je considère qu'elle constitue une source historique de première main au même titre qu'un document écrit. Vous ignorez peut-être que l'histoire culturelle du Québec ancien jusqu'aux années 1950 reste avant tout celle d'une civilisation orale.

Des faits connus

Dans un autre registre d'idées, vous errez littéralement lorsque vous affirmez que je «postule que le Bas-Canada était un havre pour les propriétaires d'esclaves de l'État de New York». Ce que j'écris plutôt c'est qu'en 1794, Philip Luke, père, aurait hérité des six esclaves de sa mère qui vivait à Albany et que ce dernier aurait probablement acheté ceux de son beau-frère, John Van Allen, pour les raisons que j'explique en détail dans mon livre. Ce que j'écris également, c'est que plusieurs Loyalistes américains, notamment des «Yorkers» se sont installés au Canada avec leurs esclaves noirs. Il ne s'agit pas ici de grands planteurs bien entendus mais de petits «Yeomen». Quant aux esclaves noirs en fuite et la question du réseau souterrain, c'est une autre histoire. En fuyant et en traversant la frontière canado-américaine, ils

s'affranchissaient de facto.

En ce qui a trait à la présence d'esclaves noirs en milieu rural et à leur exploitation au Bas-Canada dans la production de la potasse, un dérivé de l'exploitation forestière, j'en conviens l'hypothèse est neuve. On verra bien au fil du temps si les recherches historiques ultérieures la confirmeront ou l'infirmeront. Evidemment, on sait assez bien que la production de la potasse par la grande majorité des pionniers demeurait une production artisanale. Nonobstant, ce n'était pas le cas de la famille Luke [...]. C'est un fait connu que les Luke commercialisaient ce produit, c'est-à-dire qu'ils fabriquaient de la potasse, en achetant et en vendant à Montréal. Philip Luke, père, possédait d'ailleurs sa propre fabrique (ashery), ce que vous vous gardez bien de rapporter.

C'est sans doute pour réduire les coûts onéreux de production que les Luke (et combien d'autres?) exploitaient des esclaves à qui ils ne versaient pas de salaires. C'est pourquoi l'esclavage devenait une alternative intéressante pour les entrepreneurs qui pouvaient s'offrir une main-d'œuvre servile. De plus, j'ajouterais que produire de la potasse n'était pas une sinécure. D'où l'intérêt de reporter le fardeau de sa production sur les dos des esclaves lorsque disponibles. [...]

M. Benoit, vous faites état d'un recensement de 1825 à partir duquel je tente de démontrer que 11 des 13 personnes vivant avec Jacob Luke, un des fils héritiers de Philip Luke, ne pouvaient être ses enfants ou ses proches, mais auraient été plutôt des esclaves noirs. Vous suggérez plutôt que «ces 11 personnes pourraient être des ouvriers agricoles ou des colons hébergés en attendant l'ouverture des concessions». Si c'était le cas, on peut se demander alors pourquoi les Luke ont aménagé un deuxième champ des morts à proximité de leur cimetière familial, consacré et bien identifié celui-là. Vos ouvriers agricoles

ou vos colons en transit, monsieur Benoit, ont vraiment abusé de l'hospitalité de la famille Luke! [...]

À suivre

M. Benoit, vous avancez que des documents historiques trouvés par la Société historique de Missisquoi nous apprennent que deux pasteurs anglicans qui ont visité Saint-Armand au début des années 1800 signaient qu'«ici, on voit rarement des Noirs, et le peu qu'il y a sont des hommes libres». Vous ne citez pourtant aucune source de référence à l'appui. D'autre part, vous référez à «un abolitionniste acharné qui a séjourné chez le prétendu esclavagiste Philip Luke». Encore une fois, vous omettez de préciser l'origine de votre source et d'identifier cet individu. Comme vous passez sous silence le fait que la mère de Philip Luke possédait bel et bien six esclaves; son oncle paternel, Jacob, en avait au moins deux; son beau-frère, John Van Allen, huit, et Abraham Lagrange, son cousin maternel et partenaire en affaires, quatre.

Vous concluez finalement en écrivant que mon livre est «farcé d'erreurs méthodologiques» et qu'il apparaît «comme un assemblage d'éléments non vérifiés, douteux ou même carrément faux». Au lectorat de *Ceux de Nigger Rock* d'en juger. M. Benoit, je vais vous faire un aveu. Toujours, je serai un esprit curieux et désireux de comprendre le plus possible, le mieux possible le devenir humain. Mais de vous ou de votre historien de service, je n'ai pas à recevoir de leçon de méthodologie de la démarche de recherche en sciences humaines et sociales. [...]

M. Benoit, vous avez intitulé votre texte «L'histoire de Nigger Rock reste à écrire». Je suis assez d'accord avec cet énoncé. J'ajouterais simplement que la réponse probante à l'énigme que pose ce site ne saurait venir que de l'archéologie qui reste à faire. Lorsque les données livrées par les vestiges matériels en surface ou enfouis dans le sol de l'ancienne propriété de Philip Luke seront enfin disponibles, la tradition orale piémontaise ne sera que plus éloquente et la réalité historique mieux servie. En attendant, l'enquête continue...



Michel Venne

Ce gouvernement veut nous briser

Le gouvernement de Jean Charest n'est pas un gouvernement courageux comme le prétendait son chef en fin de semaine. C'est un gouvernement autoritaire. Celui-ci est en train de briser le Québec. Les politiques qu'il veut imposer auront pour conséquence d'affaiblir la société, d'accroître l'insécurité économique, de conforter le pouvoir des groupes qui sont déjà les plus puissants et de semer la haine entre les classes sociales.

Chaque citoyen assis devant son téléviseur a parfois peine à reconnaître les liens entre les différentes décisions gouvernementales. Le gouvernement actuel agit comme s'il voulait justement profiter de cette dispersion qui devient apathie pour monter les groupes les uns contre les autres, diviser pour régner. Au profit de qui? On se le demande encore.

Mais on monte les non-syndiqués contre les syndiqués, les non-parents contre les parents, la classe moyenne contre les assistés sociaux, les banlieusards contre les urbains, les anglophones contre les francophones, la société civile contre les élus municipaux, la santé publique contre la médecine curative, les pauvres contre les riches. Ce gouvernement suscite des querelles, même entre les syndicats, et des jalousies entre groupes sociaux.

Quel contraste entre deux anciens ministres conservateurs. Lucien Bouchard, qui prit les commandes de l'État québécois en 1996 et qui, le temps d'une paix, convoqua à deux sommets les groupes représentatifs divers intérêts et les amena à adopter avec lui des mesures qui, à la fois, ont permis de mettre de l'ordre dans les finances publiques et d'améliorer les conditions des travailleurs, de donner vie à l'économie sociale, de mettre en chantier une politique familiale, de donner de l'espoir aux jeunes et aux régions, de réconcilier les deux solitudes. Bref, de remettre le Québec en marche, même si, au passage, l'application de certaines décisions a causé des frustrations légitimes.

Puis vint Jean Charest, qui fait tout le contraire. D'abord qui renie ce que Bouchard avait si bien compris comme étant l'une des grandes forces du Québec moderne: la concertation entre les différents secteurs de la société. Au lieu de faire travailler ensemble, sans nier leurs divergences et leurs conflits, patrons, leaders syndicaux, organisateurs communautaires, artistes, étudiants et agriculteurs, Jean Charest a choisi un camp. Il a choisi le camp de ceux qui sont déjà les plus puissants. Les autres, à ses yeux, défendent des intérêts «corporatistes» et au lieu de les inviter à sa table, les incite à prendre la rue.

Or les intérêts d'un ouvrier ou d'un petit fonctionnaire gagnant 15 \$ l'heure ne sont pas des intérêts corporatistes. Ce sont les intérêts d'un honnête citoyen, d'une courageuse mère de famille, qui peine à joindre les deux bouts et dont le syndicat lui procure un peu de sécurité que son employeur ne serait pas toujours enclin à lui donner. Si les syndicats s'opposent tant à l'ouverture à la sous-traitance sauvage que permettrait la modification de l'article 45 du Code du travail, ce n'est pas par corporatisme. C'est parce que cette ouverture va accroître l'insécurité des petits travailleurs qui risquent d'aller grossir les rangs de ceux (déjà le tiers des employés au Québec) qui ont un emploi atypique, au statut précaire et vulnérable.

Toutes les hausses de tarifs annoncées ou pressenties ont le même effet sur les petits salariés: elles accroissent l'insécurité. Et, avec elle, c'est la peur qui s'insinue, paralysante, qui empêche de se projeter dans l'avenir, d'innover ou de faire des enfants.

Le sociologue américain Francis Fukuyama a étudié les sociétés qui, dans la mondialisation, réussissent le mieux: ce sont celles qui ont confiance en elles-mêmes. Et ce niveau de confiance se mesure entre autres par la capacité des citoyens de former des groupements en dehors de la famille et de s'y intégrer. Cette sociabilité spontanée incite les gens à prendre des initiatives, tout en travaillant en coopération. Ces sociétés cultivent une vie associative intense. Depuis toujours, le Québec entretient cette capacité de créer des lieux d'innovation et d'action dans les communautés et à tous les niveaux. Jean Charest travaille contre ces initiatives. Il décourage les parents de s'engager dans leur milieu par le harcèlement qu'il exerce sur les centres de la petite enfance. Il tue la concertation en passant outre aux mécanismes de codécision dans le domaine du marché du travail. Au niveau local et régional, Jean Charest est en train de tuer les réseaux et les forums de concertation qui incluaient les centres locaux de développement et les conseils régionaux auxquels participaient la société civile. Charest remet le pouvoir aux seuls élus, consacrant une conception élitiste et partisane du développement et renforçant, au niveau des capitales régionales, une logique de concentration qui laisse à l'abandon les milieux ruraux.

Sans parler des grenailles, mais qui étaient essentielles, que l'on ampute rétroactivement aux salons du livre régionaux, décourageant du même coup des gens dévoués, dont la majorité sont bénévoles, et qui croient dans l'accès à la culture pour accroître la capacité des citoyens de se prendre en mains. Ajoutons la fusion forcée de CLSC avec les hôpitaux et l'abolition des régies régionales qui, par l'existence de leurs conseils d'administration, sont des lieux de participation et d'animation dont les citoyens seront privés.

Jean Charest nie la société. Au lieu de favoriser le lien social, de lisser les relations entre les citoyens, il exacerbe les tensions, tue le goût de développer. Son idéologie, qui réduit l'État à un Wal-Mart des services publics dont le seul slogan est «le plus bas prix possible» (en anglais, bas prix se dit *cheap*), a prouvé partout dans le monde ses déficiences. Et, pourtant, lui qui prétendait être pragmatique s'entête à l'appliquer. Il appelle cela du courage. J'appelle cela de l'aveuglement dont nous paierons tous le prix.

Michel Venne est directeur
de L'annuaire du Québec, chez Fides.

vennem@fides.qc.ca.



Quand le Parti québécois a décidé de fusionner des municipalités dans un souci d'équité fiscale, il n'a fait qu'exercer son pouvoir constitutionnel.

Les référendums sur les défusions municipales, une fraude antidémocratique

DENIS HÉTU

Montréal

Contrairement à l'impression que certains veulent créer, les référendums sur les défusions municipales ne sont pas une expression de la démocratie mais un exercice antidémocratique, discriminatoire et possiblement anticonstitutionnel.

Le pouvoir constitutionnel de déterminer l'existence des municipalités, leur forme géographique et leurs responsabilités n'a jamais appartenu aux habitants des municipalités mais au gouvernement de la province. Les habitants d'une municipalité ne constituent pas un peuple et la municipalité n'est pas un État, les habitants d'une municipalité ne disposent donc pas d'un droit à l'autodétermination. Les municipalités sont en quelque sorte des unités administratives de l'État provincial qui ont la particularité de voir leurs administrateurs élus par la population d'un territoire donné.

Lorsque le gouvernement du Parti québécois a décidé de fusionner certaines municipalités dans un souci

d'efficacité et d'équité fiscale, il n'a fait qu'exercer son pouvoir constitutionnel. Il l'a fait dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens québécois de qui il avait reçu son mandat de gouverner et d'exercer son jugement en cette matière, comme pour les autres pouvoirs que lui attribuait la constitution canadienne.

Le gouvernement actuel a décidé d'abdiquer son droit constitutionnel d'organiser les municipalités au meilleur de son jugement et dans l'intérêt de l'ensemble de la population. Cette abdication est cependant antidémocratique parce que le pouvoir n'est transféré qu'à une partie privilégiée de la population, les citoyens des anciennes municipalités, et non à l'ensemble de la population des municipalités actuelles. Une partie de la population d'une municipalité (par exemple, la nouvelle Ville de Montréal) créée sur une base légale et constitutionnelle va ainsi pouvoir imposer à l'autre partie de la population de cette municipalité sa volonté, sans que cette dernière n'ait un mot à dire dans le processus.

Je suis citoyen de l'arrondissement

Pointe-aux-Trembles à Montréal, mais, contrairement aux citoyens des municipalités fusionnées, on ne me donne aucun droit de me prononcer sur l'avenir de la Ville de Montréal. Je vais donc assister impuissant à un exercice réservé à des privilégiés qui vont démanteler ma municipalité et retourner dans leur ghetto protégés, loin des quartiers défavorisés de l'ancienne Ville de Montréal.

Pour être démocratique, tous les citoyens de la municipalité fusionnée devraient être appelés à se prononcer sur l'avenir de leur municipalité. Une première question leur demanderait s'ils autorisent la fragmentation de leur municipalité, en laissant les arrondissements dont les citoyens le souhaitent s'en détacher pour constituer une nouvelle municipalité.

Une seconde question serait posée aux citoyens, mais seulement si 50 % + 1 des citoyens de l'ensemble de la municipalité avaient répondu «oui» au droit à la fragmentation de la municipalité. Cette seconde question serait la suivante: «Souhaitez-vous que votre arrondissement se détache de la ville de Montréal pour constituer

une municipalité distincte?»

Ainsi, non seulement les citoyens de Westmount, de Pointe-Claire ou d'Ouaremont pourraient profiter égoïstement de l'abdicat du pouvoir du gouvernement provincial de son droit de gouverner, mais également les citoyens des arrondissements de l'ancienne municipalité de Montréal aussi. Chaque citoyen sur l'île, lors d'un tel référendum aurait les mêmes droits. Les citoyens de Pointe-aux-Trembles pourraient choisir de constituer une nouvelle municipalité, tout comme ceux du Plateau Mont-Royal ou d'Achutes.

Y aurait-il deux classes de citoyens dans les villes fusionnées? N'est-il pas discriminatoire de laisser à certains le droit à l'autodétermination municipale alors que les autres n'ont jamais disposé et ne disposeront jamais d'un tel droit? Si le gouvernement provincial veut abandonner un pouvoir que la constitution lui octroie, celui d'organiser les municipalités, il ne peut pas le transférer qu'à une partie de la population: il doit le faire partager de façon égale par l'ensemble des citoyens.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Joubé Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information politique : Hélène Busetti et Manon Cormier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Orléan (correspondante); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Deroone, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avri, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Mallais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebti (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zématis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Monique Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Flechon, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Danièle Héroux, Lise Lachapelle, Ronald Lelerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Céline Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Tragique incendie à Moscou

Moscou (AP) — L'incendie qui a éclaté tôt ce matin dans un dortoir d'université à Moscou, a fait au moins 28 morts et 78 blessés, a déclaré le porte-parole du ministère russe des situations d'urgence, Victor Beltsov. L'origine du sinistre reste pour l'instant indéterminée.

Le feu a pris dans un dortoir de cinq étages de l'université de l'amitié entre les peuples Patrice Lumumba. Fondée en 1960 par le chef de l'Union soviétique Nikita Khrouchtchev, cette université qui accueille un grand nombre d'étudiants étrangers, se trouve dans un état de délabrement avancé. Selon un porte-parole des pompiers de Moscou, les flammes brûlaient les deuxième, troisième et quatrième étages du bâtiment situé au sud-ouest de la capitale russe.

D'après l'agence Interfax, les pompiers ont découvert les corps alors qu'ils cherchaient à évacuer par des échelles les étudiants pris au piège dans le brasier. Par ailleurs, de nombreux étudiants ont sauté par les fenêtres pour échapper aux flammes, se blessant ainsi aux membres, à la tête ou au cou, a précisé l'agence Interfax.

OSM

SUITE DE LA PAGE 1

Cette solution envisagée, avenue McGill College, par un autre gouvernement libéral, dans les années 1980, maximise le très grand désavantage de la mixité ambiguë des fonctions commerciales et de divertissement. Veut-on vraiment imiter Las Vegas où les grandes salles de spectacle appartiennent à de grands hôtels? Ce qui est bon pour le Cirque du Soleil vaut-il aussi pour l'OSM et des institutions d'enseignement?

On ressuscite aussi l'hypothèse de la rénovation de la salle Wilfrid-Pelletier depuis quelque temps. Le rhabillage de la coquille intérieure coûterait entre 20 et 30 millions. C'est l'option choisie dans la capitale française, où, soit dit en passant, l'Orchestre de Paris attend aussi sa maison rien qu'à lui. La salle Pleyel, qui n'a jamais satisfait aux exigences acoustiques contemporaines, est de nouveau en travaux. Le chantier de 23 millions aboutira en 2005. Seulement, ce genre de mutation ne réussit presque jamais, parce qu'il est beaucoup plus difficile et délicat de retoucher un écran sonore que d'en concevoir un nouveau.

L'idée de bâtir pour l'OSM revient donc comme un motif obstiné. L'exercice apparaît d'autant plus tentant qu'une sorte de frénésie de construction de salles de concert s'est emparée des villes dans le monde. Le dernier numéro du *Monde de la Musique* présente dix réalisations des cinq dernières années, décrites comme «les nouvelles cathédrales du millénaire».

Il y a de tout dans ce lot de joyaux qui va de Singapour à Lahti en Finlande. Le dingo Walt Disney Hall, conçu par le génial Frank Gehry, inauguré le mois dernier, va, à coup sûr, s'imposer comme un des symboles de Los Angeles. Il a coûté 380 millions, deux fois plus que le budget originel. En passant, les entrepreneurs chéris de Mme Jérôme-Forget peuvent noter que, dans ce partenariat... privé-privé, la veuve du papa de Mickey Mouse a versé le quart du magot pour sauver la merveille.

Le Kursaal de Saint-Sébastien, dans le pays basque, de l'architecte Rafael Moneo, a aussi été salué unanimement comme une merveille esthétique. Le complexe, livré en 1999, comprend deux cubes de verre translucide légèrement inclinés, tournés vers la mer. La très belle affaire n'a coûté que 88 millions.

L'exemple des Canaries étonne encore plus. En septembre, Tenerife, la capitale de l'archipel espagnol, inaugurait une salle de 1600 places signée Santiago Calatrava, le plus audacieux architecte espagnol. Le bijou de 3500 tonnes de béton armé évoque une vague et rappelle le célébrissime Opéra de Sydney. Il a coûté 112 millions et dessert un million et demi d'habitants, moins que la population d'une île, une ville.

Il s'agit du dernier maillon de la chaîne des salles forgée en Espagne au cours des vingt dernières années. Chacune des dix-sept régions autonomes du pays dispose maintenant d'un minimum un auditorium de haut calibre. Le *Monde de la Musique* note que cette politique volontariste «explique en grande partie la renouveau des orchestres de la péninsule», puisque «travailler dans de bonnes conditions est essentiel pour une formation symphonique».

Les belles et grandes salles du monde, toutes architecturalement fortes et autonomes, contribuent depuis longtemps à la renommée de leur lieu d'implantation. Le Concertgebouw d'Amsterdam (1881), le Musikverein de Vienne (1870) ou le Symphony Hall de Boston (1900) ont permis de définir et d'enrichir les identités sonores de leurs orchestres symphoniques. L'OSM et Montréal méritent-ils moins une telle émulation? Ce qui vaut pour Barcelone, Philadelphie ou Sao Paulo ne compte donc pas ici, dans la ville qui prétend encore être la capitale culturelle du Canada, mais qui se fait dangereusement damer le pion, dans ce secteur comme dans tant d'autres, par Toronto, où les projets culturels en construction totalisent le demi-milliard.

Le cas des conservatoires est encore plus troublant. Les étudiants en théâtre et en musique ont été expulsés de l'édifice Ernest-Cormier, dans le Vieux-Montréal, avec la promesse solennelle de plusieurs ministres du gouvernement précédent d'une relocalisation satisfaisante à moyen terme. Dans l'opposition, Line Beauchamp, devenue ministre de la Culture, avait aussi pris fait et cause pour les évincés maintenant oubliés dans le sous-sol d'une horrible polyvalente des années 1970. Bon an mal an, les universités de Montréal construisent de nouveaux pavillons pour leurs étudiants. L'UQAM vient d'ouvrir un chantier à un jet de partition de la salle Wilfrid-Pelletier. Ce qui vaut pour tous les autres étudiants de la métropole ne vaudrait donc pas pour les quelque cinq cents de théâtre et d'art dramatique?

Décidément, la crédibilité culturelle du nouveau gouvernement se jouera certainement sur le projet de salle de l'OSM, mais encore plus sur celui des deux conservatoires...

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Ça devrait fonctionner en tout temps, et non seulement aux heures de pointe», a soutenu M. Dauphin.

Il précise que ce n'est pas un «geste antisyndical», mais, avec «33 % des ménages montréalais qui n'ont pas de voiture et les gens qui travaillent dans des quarts de travail différents», les transports en commun sont un service essentiel dans la métropole.

Des négociations de longue haleine

Les deux parties ont réussi à s'entendre sur le principal point de litige qui empêchait un règlement rapide du conflit, soit la gestion de la caisse de retraite. Le syndicat demandait depuis 12 ans d'avoir un droit de regard sur le régime de retraite. Il a finalement obtenu la parité des votes dans l'administration de la caisse.

L'entente signée entre la STM et le Syndicat des transports respecte par ailleurs le cadre financier de la Ville de Montréal avec une augmentation salariale de 8,7 % sur quatre ans. «Nous sommes très heureux et soulagés de ce règlement», a déclaré M. Dauphin. Le président du syndicat, Pierre Saint-Georges, a de son côté soutenu que ses membres «ne voulaient pas la grève», mais qu'ils avaient été «poussés à la faire» par la partie patronale.

Selon M. Saint-Georges, la STM ne négociait pas «avec sérieux» avant le déclenchement de la grève. La convention collective des employés de soutien est en effet échue depuis le 4 janvier dernier, et les pourparlers duraient depuis plusieurs mois. Au début du mois d'octobre, le syndicat décidait d'intensifier les moyens de pression, et du vandalisme effectué sur des autobus avait alors empêché la sortie de plusieurs véhicules. L'intervention du Conseil des services essentiels avait mis un terme, peu après, aux moyens de pression.

Le 14 octobre, le ministre du travail, Michel Després, nommait une conciliatrice, Mme Therrien, afin d'aider les deux parties à arriver à une entente. Dans les jours suivants, devant l'impasse des négociations, le président du syndicat convoquait ses membres en assemblée générale et obtenait un mandat de grève générale illimitée si les deux parties n'arrivaient pas à une entente avant 23h le 16 novembre.

Depuis le déclenchement de la grève, le syndicat et la STM négociaient nuit et jour devant la conciliatrice pour arriver à une entente. Mais devant les impacts négatifs du conflit de travail sur la population et sur les commerces montréalais, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, commençait à perdre patience et songeait même à demander au gouvernement du Québec une loi spéciale pour forcer le retour au travail des grévistes.

Vendredi soir, après le rejet par le syndicat de la dernière offre patronale, la conciliatrice Suzanne Therrien savait les négociations en présentant ses propres recommandations. Le conseil d'administra-

SUITE DE LA PAGE 1

tion de la STM et les membres du syndicat ont finalement accepté ces recommandations et ont signé une entente de principe hier.

M. Saint-Georges a affirmé hier en conférence de presse qu'il fallait s'attaquer au manque de financement dans les transports en commun pour les améliorer et non pas aux grévistes qui essaient d'améliorer leurs conditions de travail. «Le gouvernement fédéral est prêt à faire un prêt de 600 millions sans intérêt à Bombardier pour refaire le métro de Londres. Mais il n'y a pas un sou qui est mis dans les transports en commun. C'est inadmissible», a déclaré M. Saint-Georges.

La STM se trouve actuellement dans une situation financière difficile et demande un financement plus élevé. Il lui manque 56 millions pour boucler son budget 2004.

AUTOBUS



PASCAL RATTHÉ

Denis Dubé manifestait sa joie, hier, après l'annonce d'un vote à 91% en faveur du retour au travail des employés d'entretien de la STM.

tion de la STM et les membres du syndicat ont finalement accepté ces recommandations et ont signé une entente de principe hier.

M. Saint-Georges a affirmé hier en conférence de presse qu'il fallait s'attaquer au manque de financement dans les transports en commun pour les améliorer et non pas aux grévistes qui essaient d'améliorer leurs conditions de travail. «Le gouvernement fédéral est prêt à faire un prêt de 600 millions sans intérêt à Bombardier pour refaire le métro de Londres. Mais il n'y a pas un sou qui est mis dans les transports en commun. C'est inadmissible», a déclaré M. Saint-Georges.

La STM se trouve actuellement dans une situation financière difficile et demande un financement plus élevé. Il lui manque 56 millions pour boucler son budget 2004.

Une grève difficile pour les usagers

Les sept journées de grève qui ont paralysé en partie les transports en commun à Montréal ont causé des maux de tête à de nombreux usagers. Tard vendredi soir, les usagers ne savaient toujours pas s'ils allaient pouvoir prendre l'autobus ou le métro pendant la fin de semaine. À la demande de la Régie de la santé et des services sociaux, le Conseil des services essentiels autorisait finalement le service des

autobus en après-midi pendant le week-end.

Mais, la décision du Conseil étant arrivée après les bulletins de fin de soirée et après l'heure de tombée de plusieurs quotidiens, plusieurs personnes étaient toujours dans le doute samedi matin, et certaines se sont cogné le nez sur les portes closes des stations de métro.

La semaine dernière, les heures de service, imposées par le Conseil des services essentiels, répondaient aux besoins de 60 % de la clientèle. Les étudiants et les travailleurs qui se déplacent normalement en dehors des heures de pointe ont dû utiliser un taxi ou devancer leur heure de départ. L'affluence d'usagers sur les quais de métro et aux arrêts d'autobus a créé d'importants regroupements de personnes un peu partout sur l'île et a mis leur patience à l'épreuve.

Rappelons également que, mardi soir, un incident a obligé la STM à fermer l'ensemble des lignes de métro. Les usagers ont été informés de la situation tardivement, et l'atmosphère était tendue à la station Berri-UQAM, où convergent la plupart des lignes de métro. Jeudi matin, un second incident sur la ligne orange obligeait une fois de plus la Société à fermer la ligne pendant près d'une heure. Les autres lignes ont cependant été épargnées, amoindrissant ainsi l'impact de la fermeture.

La dernière grève à la STM remonte à 1987, déclenchée cette fois-là par les chauffeurs d'autobus, et avait duré près d'un mois.

GÉMEAUX

humour et talk-show, remporté par Jean-René Dufort.

Autre émission bien célébrée ce week-end: *War Babies*, un documentaire bouleversant de Raymonde Provencher et du producteur Macumba, qui a remporté quatre statuettes.

Le grand blond avec un show surnois a été déclaré meilleure série de variétés ou talk-show et Marc Labrèche a reçu le premier Prix Jean-Besré, qui voudra maintenant récompenser à chaque année une initiative qui a «marqué, transformé ou fait évoluer la télévision». Fidèle à sa réputation, Marc Labrèche a «innové» en ne se présentant pas sur scène samedi soir mais on a pu le voir en direct de son sous-sol essayer ses lumières de Noël. Un moment plutôt absurde... mais Labrèche a été encore plus délirant dans le gala d'hier soir, où il a offert un sketch impossible à décrire, avec une vieille dame hystérique qui conseillait les réseaux de télévision sur les meilleures façons de produire des émissions à peu de frais.

Josée Di Stasio a par ailleurs réussi un doublé puisque son magazine a remporté le prix du meilleur magazine de services, et elle-même celui de la meilleure animation d'un magazine. Télé-Québec a frappé fort avec ses magazines: *Les choix de Sophie* a été déclaré meilleur magazine culturel et *Les franc-tireurs* meilleur magazine d'intérêt social.

Jean-François Lépine a pour sa part été consacré meilleur animateur en affaires publiques, catégorie où *Découvertes* a remporté le prix de la meilleure émission.

HASSNER

fiée. «Au Kosovo, les Américains n'ont pas fait l'erreur d'occuper la Serbie. Imaginez 300 000 hommes dans le pays de Milosevic, c'est été une catastrophe! On aurait eu ce qui se passe en Irak aujourd'hui.»

C'est en encourageant l'opposition qu'on a eu raison du dictateur serbe. Non en intervenant directement. La leçon vaut pour l'Irak: «Plutôt que de menacer de l'envahir, il faudrait y aider l'opposition, qui a gagné des points, par le truchement de la CIA s'il le faut. Une confrontation violente réveille le nationalisme, même parmi ceux qui souffrent d'un régime.» D'accord pour travailler à étendre la démocratie, mais il ne faut pas oublier que «survivre, c'est vaincre», comme le disait Aron pendant la guerre froide à ceux qui prônaient une guerre préventive contre l'Union soviétique.

Critiques croisées

Sur le non français de février 2003, Pierre Hassner précise: «Je désapprouve toutefois la manière dont ils s'y sont pris pour s'opposer à l'intervention.» Il déplore notamment l'intransigeante arrogance de Villepin, qui a présenté la France comme «la seule à porter une autre vision du système international qui serait régi par la loi».

Selon le philosophe, la position radicalement multilatéraliste de certains Français leur fait oublier qu'il y aura toujours des inégalités de puissance en matière internationale: «Les États-Unis, ce n'est pas la même chose que les îles Fidji, ni même que la France.» Au reste, il trouve que la politique française «est souvent peu sensible devant les régimes mauvais et dangereux. Et l'Irak de Hussein était l'un d'entre eux.»

Les Américains ont raison de faire la guerre au terrorisme, «puisque ce dernier est en guerre contre nous, comme l'oublie trop l'Europe», mais cela ne justifie pas l'unilatéralisme. Pierre Hassner s'inquiète de voir les États-Unis «oublier leur propre nationalisme parce qu'ils sont certains d'incarner le bien et la vérité». Ainsi, il est inacceptable à ses yeux qu'ils détournent «des citoyens étrangers sans jugement et en refusant net, d'autre part, que les citoyens américains soient inculpés devant quelque tribunal international que ce soit».

Le choc du 11 septembre est à la source de la

Dans la catégorie «meilleur concept adapté», *La fureur* a damé le pion à *Star Académie*, ce qui a causé une certaine surprise.

La remise des Prix Gémeaux se déroulait au Théâtre Saint-Denis à Montréal mais elle se tenait en deux temps, d'abord samedi soir en direct sur les ondes de RDI et hier soir sur les ondes de Radio-Canada. Près de 80 trophées étaient décernés au total (ce sont les membres de l'industrie qui votent), dont une soixantaine dans la seule soirée de samedi, ce qui a donné lieu à un avant-gala mené à un rythme industriel, sans véritables numéros de variétés pour respirer, avec des gagnants qui avaient 30 secondes pour effectuer leurs remerciements sans avoir le droit de monter sur scène, et une animation plutôt moyenne signée Jean-René Dufort et Chantal Lamarre.

La soirée d'hier soir par contre était plus enlevante, même en l'absence d'un animateur fixe. Elle s'est ouverte par un habile numéro d'introduction de Laurent Paquin et fut ponctuée des commentaires de Suzanne Lévesque et Pierre Brassard sur la passerelle. Les autres présentateurs avaient pour la plupart préparé un petit numéro. Les gags sur la mode de la télé-réalité ont évidemment été nombreux. On a également pu apprécier une parodie mordante du film *A hauteur d'homme* par les étonnants Mecs comiques. Mais on s'ennuyait quand même d'un animateur unique comme Normand Brathwaite.

transformation de l'hégémonie américaine qui croit maintenant qu'elle peut se permettre de nier le droit en certains lieux. Réaction d'un empire attaqué en plein cœur. Mais réaction qui répond à une autre réaction. Car le djihad planétaire — qui a frappé durement en Turquie la semaine dernière — voit lui-même sa lutte comme une réaction, note Hassner, «contre les croisades, contre la colonisation, contre la globalisation, contre la création d'Israël, contre les troupes américaines en Arabie saoudite». La guerre froide, c'était, malgré tout, une opposition entre deux idéologies incarnées par deux États. Ici, ce sont deux vengeances délocalisées qui s'affrontent.

Des signes de fatigue

Notre époque vit la confrontation inédite entre «la terre et l'empire» (le titre du dernier livre de Hassner). Et «il faut absolument éviter que ça ne dégénère en un grand conflit apocalyptique où tout le monde se trouverait impliqué: les populations musulmanes de l'intérieur de nos pays; le conflit arabo-israélien, de plus en plus épouvantable, et qui risque de faire place à une véritable folie mondiale si la solution des deux États s'évanouit».

Alors, en Irak, les Français ont eu raison: comme ils le prédisaient, notre monde est encore plus dangereux aujourd'hui qu'il y a un an. Et dans un an? L'espoir réside-t-il dans l'effet pacificateur de la modernité? C'est ce que semble penser Hassner: «Je ne suis pas sûr que le peuple américain soit prêt à être une nouvelle Rome, qui impose sa paix partout. Je crois que ce sont quand même des modernes, des gens individualistes qui pensent d'abord à leur propre vie.»

A preuve, dit-il, les signes de fatigue dans l'opinion publique. De même, Jessica Lynch, la militaire victime, qu'on porte aux nues, et non les soldats qui ont tué le plus d'ennemis. Mais un autre 11 septembre relancerait-il la mobilisation? En somme, la dialectique de la «terreur et de l'empire» n'a peut-être pas fini de faire des ravages.

La Terreur et l'empire. La Violence et la paix II, Paris, Le Seuil, 2003.